

Ch-3003 Bern, BFE

Herr
Prof. Dr. F. K. Reinhart
Chemin de Chandolin 9
1005 Lausanne

Traduction

Berne, le 26 août 2014

Monsieur le Professeur,

Votre lettre du 25 juillet 2014 à Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard a été transmise à notre office et nous avons pris connaissance de vos positions.

La décision de renoncer à moyen terme à l'énergie nucléaire est fondée sur divers documents de base, qui montrent que la sortie de l'énergie nucléaire est faisable et économiquement supportable. L'usage de chaque source d'énergie a des avantages et des inconvénients. La catastrophe nucléaire à Fukushima a cependant montré que, même dans des pays très développés comme le Japon, un accident nucléaire n'est malheureusement pas exclu. En outre, le potentiel du thorium comme combustible est connu depuis longtemps. Dans ce domaine, en Suisse, l'Institut Paul-Scherrer et des chaires des deux EPF participent actuellement à des recherches internationales. C'est pourquoi le Conseil fédéral ne désire décréter aucune interdiction de technologie pour le nucléaire, tout en ne délivrant cependant aucune nouvelle autorisation générale pour de nouvelles centrales nucléaires.

Il est vrai que, ces temps, l'énergie hydraulique est financièrement sous pression. Ce n'est pas la Stratégie énergétique 2050 qui en est cause, mais beaucoup plus l'évolution du marché de l'électricité européen : la grande quantité d'énergies renouvelables, mises sur le réseau en Allemagne et en Italie, et le recul de la demande de courant en Europe, dû à la crise financière et économique, ont conduit à une offre pléthorique. De plus, les prix des combustibles sont bas : l'Amérique du Nord extrait du gaz à prix favorables, au moyen des techniques de fracking. Grâce à ces méthodes de forage, les Américains peuvent couvrir leurs propres besoins en énergie, ce qui fait descendre le prix du charbon et donc les coûts de production de l'électricité des centrales à charbon en Europe. Parallèlement, le prix commercial des certificats d'émission de CO2 dans l'UE est très bas, dû à une offre surabondante. C'est ainsi que les prix de revient de l'électricité issue du charbon sont en partie plus bas que pour ceux du courant provenant de l'hydraulique ou du nucléaire. En outre, les producteurs suisses souffrent de l'affaiblissement de l'Euro, survenu ces dernières années.

Nous sommes convaincus, que la Stratégie énergétique est la meilleure solution pour garantir l'approvisionnement en énergie de la Suisse à long terme.

Meilleures salutations.

Office fédéral de l'énergie

signé

Walter Steinmann

Directeur